

100 % MEILLAC

L'info qui nous rassemble



Dans ce numéro :

PORTE PAROLES : Urbanisme, aménagement du cimetière, salle multisports, école, finances... - pages 3 à 7

MOULIN À PAROLES : Maisons fleuries, formation premiers secours, la médiathèque, carte d'identité... - pages 8 à 13

LA PAROLE EST À VOUS : Anciens Combattants, Comité d'Animations, Foyer Rural, Moto-Club... - pages 14 à 17

PAROLES D'EXPERT : Infos com. de communes, piscine Bretagne Romantique, SMICTOM, histoire & patrimoine... - pages 18 à 23

Mot du Maire



En cette fin d'année, je vous retrouve pour vous présenter le bilan de cette année 2016, mais c'est aussi un moment agréable de m'adresser à vous.

Les différents projets que nous avons initié prennent forme au fur et mesure de l'avancée de notre mandature. La rue Octave de Bénazé est aujourd'hui entièrement terminée. Nous avons continué l'effacement des réseaux des rues du Linon, du Pré du moulin et des Ajoncs. Puis en début d'année 2017, ce sera la rue des Mouliniers et Emile Rouxin qui seront concernées. L'effacement des réseaux

dans l'ensemble du bourg sera terminé, ce qui apportera une touche de modernité à notre espace de vie.

L'entretien des bâtiments communaux sera poursuivi au cours de l'année 2017. La noue, les abats sons de l'église ainsi que le parquet d'une chapelle sont restaurés. Les études de réfection pour la voute et l'ensemble des murs intérieurs sont en cours. Les budgets inscrits au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) alloués à cette rénovation sont confirmés. Il nous faudra plusieurs années pour mener à bien ces opérations.

Les routes communales ne sont pas oubliées. Grâce à un budget conséquent ainsi qu'un tarif au m2 faible, nous pouvons réaliser d'importantes remises en état du tapis routier.

Le plan local d'urbanisme (PLU) arrive dans sa phase finale. Le projet a été adopté au mois d'octobre. Notre objectif d'assurer le développement de la commune en permettant une protection de l'espace agricole a été atteint. Je tiens à remercier les personnes qui ont participé à cette élaboration grâce au travail qu'elles ont fourni.

La rénovation du pôle périscolaire en est au stade de l'avant-projet définitif. Avec le personnel communal, nous avons travaillé à l'élaboration de cet espace pour qu'il soit agréable pour les enfants et que les conditions de travail soient améliorées. Je les remercie pour cette collaboration dans ce projet, qui nous a permis un travail en commun. Nous avons sollicité l'association du « FOYER RURAL » pour le rachat de leur bâtiment salle des fêtes. Après plusieurs réunions avec le conseil d'administration de l'association, nous nous sommes mis d'accord pour que cet espace devienne communal. La commune disposera d'une salle pour les manifestations des différentes associations. A l'avenir, ce bâtiment bénéficiera d'un agrandissement et d'une rénovation pour que la commune possède une salle moderne et spacieuse. Un plan de circulation avec des parkings mutualisés avec l'école permettra de réduire les coûts pour les 2 opérations. En effet, construire une nouvelle salle des fêtes nous obligerait à augmenter les impôts locaux de plus de 15% pour financer ce nouveau bâtiment, et là, ce n'est pas le souhait de la majorité municipale.

Les travaux au cimetière sont presque terminés. Il nous reste à réaliser l'ossuaire et le fleurissement du nouveau parking. L'ensemble des élus ont apprécié les compliments que vous leurs avez adressés pour la réalisation de ces aménagements.

Nous nous efforçons, par nos décisions, d'orienter la commune vers plus de modernité, de réduire au maximum les dépenses pour vous offrir des espaces de vie agréable. Nous ne mettons en avant que l'intérêt général, pour que chacun d'entre vous se retrouve dans les projets que nous portons.

Malgré les dotations d'Etat en baisse, nous poursuivons nos actions et travaux au service de toutes et de tous, tout en respectant nos engagements de ne pas accroître les impôts communaux.

C'est aussi au niveau de l'intercommunalité que nous agissons pour que les retombées économiques du territoire puissent bénéficier à notre développement, pour que notre commune ne soit pas oubliée dans cette construction communautaire.

Nos pensées vont à tous ceux qui ont rencontrés des difficultés de la vie lors de l'année passée. Nous remercions également le travail des différentes associations et leur implication dans l'animation de la commune. Nous souhaitons également la réussite à nos commerçants, artisans et agriculteurs pour une meilleure année 2017.

Je vous présente, au nom de l'ensemble du conseil et de moi-même, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Georges DUMAS
Maire de Meillac

Sommaire

... PORTE PAROLES

- Extension et restructuration de la restauration scolaire Page 3
- Révision du P.O.S Page 3
- Argent de poche 2016 Page 4
- Tribunes du terrain de football Page 4
- Voirie communale Page 5
- Aménagement du cimetière Page 5
- Salle Multisports Page 6
- L'école Page 6
- Point finances Page 7

... MOULIN À PAROLES

- Mot de l'opposition Page 8
- Mot de la majorité Page 9
- Maisons fleuries Page 10
- La médiathèque Page 10
- Repas du CCAS Page 11
- Élagage des arbres Page 11
- Formation premiers secours Page 11
- Urbanisme, rappel des règles Page 12
- La carte d'identité Page 12
- ACTIF Page 13
- UTL Page 13
- Kenavo le plastique Page 13

... LA PAROLE EST À VOUS

- A.M.A.P Attitude Page 14
- La Paroisse Page 14
- Basket-Club du Linon Page 14
- Pêche Meillacoise Page 14
- APEEP de Meillac Page 15
- FC Meillac - Lanhelin Bonnemain Page 15
- Anciens combattants Page 15
- Club de la Bonne Entente Page 15
- Catéchisme Page 15
- Comité d'Animation Page 16
- Foyer Rural Page 16
- Gymnastique d'entretien Meillacoise Page 17
- ACCA Page 17
- Moto Club Meillacois Page 17

... PAROLES D'EXPERT

- Communauté de communes Page 18
- Piscine de la Bretagne Romantique Page 21
- SMICTOM Page 22
- L'état civil Page 22
- Histoire et Patrimoine Page 23

Horaires de la Mairie

La Mairie est ouverte :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h30,
- le vendredi de 14h à 17h30,
- les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois de 9h à 12h.

Mairie
1 pl Mairie, 35270 MEILLAC
Tél. 02 99 73 02 25
mairie.meillac@orange.fr



Extension et restructuration de la restauration scolaire

Le projet avance bien. La conception est menée en concertation avec le groupe de travail, constitué d'élus et d'utilisateurs auquel plusieurs esquisses ont été présentées.

L'esquisse retenue a été validée par le conseil municipal en séance du 16 septembre 2016. Sur cette base, l'architecte a réalisé l'étude d'Avant-Projet Sommaire (APS) approuvé par le Conseil Municipal de novembre. A venir, les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour cette fin d'année et le dépôt du permis de construire début 2017.

La consultation des entreprises sera lancée au premier semestre 2017 pour des marchés notifiés durant l'été et un démarrage des travaux en septembre 2017. Il faut compter une bonne année de travaux avant l'ouverture de l'équipement prévue pour la fin d'année 2018.



Révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) en vue de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme

C'est le 20 septembre dernier, à la médiathèque, que s'est tenue la dernière réunion publique. Le bureau d'études QUARTA et M. le Maire ont présenté aux habitants présents la traduction règlementaire de notre futur PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le Conseil Municipal, réuni le 14 octobre, a validé le bilan de la concertation et « arrêté » le projet de PLU, communiqué ensuite pour avis aux Personnes Publiques Associées (chambre d'agriculture, services de l'Etat, Autorité Environnementale...) qui ont 3 mois pour s'exprimer.

En février 2017, se déroulera l'enquête publique pendant laquelle tous les habitants de Meillac pourront consulter le

PLU et émettre des observations au commissaire enquêteur qui rédigera ensuite son rapport. Après l'analyse des avis et observations, le PLU sera modifié avant d'être approuvé par le Conseil Municipal en avril 2017.

Je me joins à l'équipe municipale pour vous souhaiter une très bonne année 2017.

Bruno RAMBERT
1^{er} Adjoint





Dispositif Argent de Poche

Dans le bulletin du premier semestre 2016 nous vous annonçons que le dispositif Argent de Poche était renouvelé pour cette année. Ce dispositif qui s'inscrit dans le programme Ville Vie Vacances de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des

Chances, permet aux jeunes âgés de 16 à 17 ans d'effectuer des missions pour les communes en contrepartie d'une rémunération en espèces.

Emilien, Mélanie, Romain, Corentin et Florian, les participants de cette année avaient pour mission l'assemblage d'un kiosque en bois destiné à l'espace ludique. Encadrés par 2 bénévoles, Gérard Piron menuisier retraité, André Legault retraité, et de Jérôme l'employé communal, nos jeunes ont pu à travers cette mission, découvrir les différents métiers du bâtiment (maçonnerie, menuiserie, charpente, couverture) dans la bonne humeur malgré les températures élevées qu'ils ont dus supporter durant la semaine.

Nous tenons à féliciter et remercier ces jeunes pour leur investissement ainsi que Gérard et André les bénévoles pour leur patiente et la transmission de leur savoir-faire.



Les tribunes du terrain de football



Les tribunes du terrain de football sont en cours de construction. Elles pourront accueillir plus de 50 spectateurs dans de meilleures conditions. Un escalier aux normes permettra aux joueurs d'accéder directement au terrain. Un deuxième escalier sera destiné aux spectateurs pour l'accès aux places assises. Le bureau d'études CD ingénierie est à la conception de ce projet. La société Macé constructions est chargée du gros œuvre.

Une journée festive sera organisée avec le FCMLB, pour la pose des sièges qui nous ont été généreusement offerts par le Stade Rennais Football Club.



Les supporters n'auront plus d'excuse pour ne pas soutenir le club local.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2017.

Sandrine TALES-MERIL
2^e Adjointe

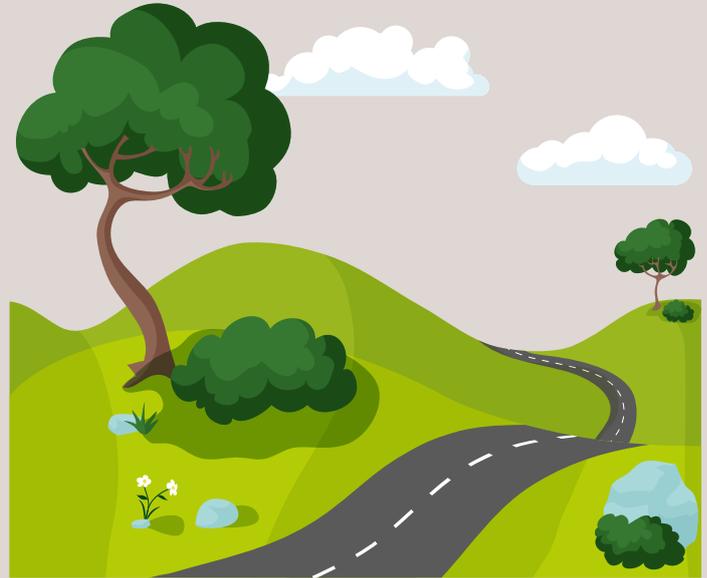


Voirie Communale

De nombreux travaux de voirie ont été entrepris depuis le début de l'année. C'est plus de deux kilomètres et demi de longueur qui ont été réalisés sur les routes communales. Le programme 2017 est à l'étude. Nous allons continuer à privilégier les axes de circulation important pour faciliter

la circulation de village en village. Bien sûr, certains villages verront également leur accès amélioré. Les choix seront faits en fonction de l'état de détérioration de ces voiries.

Les plans de ralentissement des rues Chateaubriand et Mlle de Vautenet sont terminés. Cet axe sera équipé de 4 plateaux installés sur la traversée entière du bourg. La sécurité des habitants sera largement augmentée, les nuisances sonores abaissées. Quelques gênes vous seront occasionnées pendant ces travaux. Le nombre important de véhicules et la vitesse excessive de certains nous contraignent à ces aménagements.



Aménagement du cimetière

Vous avez été nombreux à vous rendre au cimetière pour la Toussaint. Comme vous avez pu le constater, le nouveau parking est désormais opérationnel. L'éloignement du parking, par la présence de l'axe routier rendait l'accès au cimetière particulièrement dangereux pour

Nous en avons également profité pour déplacer le point d'eau en l'implantant au centre du cimetière pour des raisons de commodité.

Un espace pour les déchets va être aménagé et des plantations vont venir embellir ce parking.



les usagers. Afin de pallier à ce problème de sécurité nous avons décidé de revoir l'aménagement. Une entrée sur le côté a donc été créée ce qui permet un accès direct du parking.



Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2017.

Henri RONDIN
3^e Adjoint



Salle Multisports René Lecoïnte

Depuis plusieurs mois, au sein de la commission Communication mais aussi du conseil municipal, nous réfléchissons à donner un nom à la salle de sport et l'école, afin de les rendre plus visibles.

Concernant la salle de sport, nous souhaitons la baptiser

« Salle Multisports René LECOINTE ».

Maire de la commune pendant 18 ans (de 1977 à 1995), il a été un créateur et un bâtisseur qui avait compris que la jeunesse avait besoin de s'épanouir par le sport.

Ce choix permettrait de rendre hommage à un homme pour qui les enfants de la commune avaient de l'importance. Après avoir réalisé le restaurant scolaire, qui a permis, à l'époque de rassembler les élèves des deux écoles dans un même lieu, convivial et agréable, il a poursuivi cet objectif avec la construction de la salle de sport, offrant aux sportifs un lieu protégé des intempéries (avant cela le basket et le tennis se pratiquaient dehors) et adapté à un grand nombre de pratiques.



C'était sa vision du vivre ensemble. Il nous serait difficile aujourd'hui de réaliser un tel équipement qui a été estimé, par exemple, à plus de 2 millions d'Euros à St Pierre de Plesguen.

Nous souhaitons donc par ce geste, remercier René LECOINTE d'avoir eu cet esprit visionnaire et rappeler par son nom, les actions qu'il a mené pour la jeunesse meillacoise.

École « La tribu arc-en-ciel »

Après les propositions pour l'école, émanant de l'équipe pédagogique et des élèves eux-mêmes, nous avons établi un cahier des charges des critères auxquels nous souhaitons que le nom choisi réponde :



- Nous souhaitons un nom féminin, par volonté politique de participer à la lutte contre l'hégémonie masculine dans les noms de rues et bâtiments publics (moins de 10% actuellement),
- Idéalement, une femme qui ait un rapport avec la petite enfance ou les enfants en général,
- Un nom ludique (plutôt que le nom patronymique seul) comme un clin d'œil à une personnalité, qui reflèterait son histoire et qui s'associerait bien à un nom d'école.

Après plusieurs mois de recherche, nous vous proposons d'appeler l'école de Meillac :



« La tribu arc-en-ciel », en hommage à Joséphine Baker.

Joséphine BAKER (1906-1975) est souvent considérée comme la première star noire. Née misérable dans le Missouri, Joséphine débarque à Paris en 1925 pour danser dans la scandaleuse Revue nègre. Cinq ans plus tard, elle conquiert définitivement la France en chantant J'ai deux amours (« mon pays et Paris »). Femme libre, fervente humaniste, elle est célèbre autant pour sa carrière de music-hall que pour son engagement dans la résistance et sa lutte pour la liberté qui lui vaudront de nombreuses médailles.

Pour aller au bout de son combat et défendre son engagement militant en faveur des droits civils et de la communauté noire, elle constituera sa « tribu arc-en-ciel ». Ne pouvant pas avoir d'enfant, elle commence à adopter en 1954 avec son mari Jo Bouillon, des enfants de races, de nationalités et de religions différentes pour montrer au monde que la cohabitation est possible. Ils en auront 12 : « un enfant jaune, un blanc, un noir et un rouge », afin de les élever dans la fraternité et l'universalisme.

Ce sont ces valeurs que nous voulons inscrire et défendre au sein de notre école, valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité admirablement portées par Josephine Baker.

Vous l'aurez remarqué, l'usage du conditionnel est de mise puisque notre démarche est encore soumise aux autorisations de ses descendants, à la validation d'un prochain conseil municipal, à l'approbation de la population, invitée à s'exprimer par le biais d'un cahier mis à disposition à la mairie, ainsi qu'aux premiers concernés, les élèves et les enseignants à qui nous présenterons notre proposition.

De beaux projets nous attendent donc en 2017, année que je vous souhaite prospère et heureuse.



Point finances

Nous avons souhaité dans le cadre de notre programme ne pas augmenter le taux d'imposition pendant notre mandat. Afin d'atteindre cet objectif, nous avons cherché à réduire les dépenses de fonctionnement tout en maintenant des services optimaux aux Meillacois.

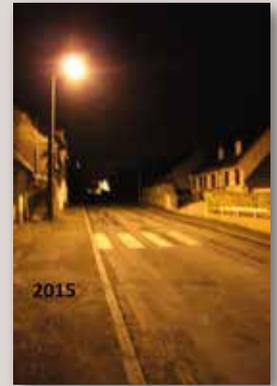
C'est ainsi que le poste de l'énergie électrique a fait l'objet d'une attention particulière. Ce poste a représenté en 2015 un montant total de plus de 37 000 €. Le tableau ci-dessous reprend les consommations annuelles d'électricité des services municipaux de la commune de Meillac. Ces données sont issues du Rapport du Conseil en énergie partagé de l'agence départementale du Pays de St Malo. Nous pouvons noter sur ce tableau une inflexion réelle en 2015 de la courbe de consommation électrique. Ce rapport indique également que le coût global du kwh était de 0,156 € en 2012 et de 0,168 € en 2015 avec le fournisseur historique.

Consommation annuelle Électrique (kwh)	2012	2013	2014	2015
	197 744	214 533	231 449	210 864

Cette inflexion est le fait d'actions engagées en vue de maintenir ce poste de dépense dans des proportions raisonnables, à savoir :

- Changement de fournisseur. Les contrats de l'école publique et de l'école maternelle ont fait l'objet d'un changement de fournisseur. Le prix du kwh en 2016 avec ce nouveau fournisseur est de 0,154 € (99 187 kwh facturés 15 273,01 €) à comparer aux 0,168 €/kwh payés en 2015 avec le fournisseur historique.

- Adaptation de l'éclairage public aux besoins actuels des Meillacois avec une technologie « LED » plus homogène que l'éclairage conventionnel. Ainsi, tout en améliorant le confort visuel nocturne par augmentation du nombre de points lumineux, la consommation du compteur « éclairage bourg » a baissé de plus de 5 000 kwh à fin juillet 2016 par rapport à la période équivalente en 2015.



- Pilotage de l'éclairage par des horloges satellitaires qui se basent sur les heures de lever et de coucher du soleil. Ce système est plus précis qu'un système crépusculaire (déclenchement sur seuil de luminosité).

Un autre poste a fait l'objet d'une adaptation, celui de la consommation de fioul de chauffage de la mairie. Cette évolution a consisté à remplacer la chaudière fioul qui était en service depuis 21 ans. Elle desservait la mairie, la classe de CP, la poste et la salle de réunion. Les achats de fioul de chauffage ont représenté 7 312 € sur les deux années 2014 et 2015. Une chaudière à granulés (pellets) de 32 kw à programmation hebdomadaire a remplacé au printemps 2016 l'ancienne chaudière avec à la clé des économies sur l'achat de combustible qui seront chiffrées et présentées dans un prochain bulletin municipal.

Je m'associe aux membres du conseil municipal, pour vous présenter mes vœux de prospérité, de santé et de bonheur pour 2017.

Yves Afchain
5^e adjoint



MEILLAC

Ouverture
Transparence
AVENIR
Collectif

Le mot de l'opposition

A l'occasion de cette nouvelle année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux, que 2017 soit synonyme de bonheur, de santé, de joies familiales et de prospérité.

Par la présente nous venons vous faire part de nos réflexions et actions au sein des conseils municipaux et communautaires. L'année 2016 a vu des projets se mettre en place, si nous en approuvons certains d'autres nous interrogeant.

- L'espace multisport s'étoffe avec l'installation de nouvelles animations. C'est un lieu de vie qu'il faut continuer à développer.
- Divers travaux ont été réalisés tel que la rénovation de la toiture de l'école, ou l'aménagement du parking du cimetière. Nous les approuvons même si l'absence répétée de délibérations et de présentations au conseil municipal interroge. Le conseil municipal a autorisé le Maire de la Commune à signer des marchés dont le montant est inférieur à 15 000 euros (10 000 euros au mandat précédent). Cette mesure permet, pour des travaux urgents, de ne pas être tributaire des délais légaux de convocation et de tenue du conseil municipal. Nous pensons qu'il y a certainement à gagner en transparence à présenter les résultats des appels d'offre et à les acter par une délibération.
- Les travaux rue Octave de Bénazé sont aujourd'hui terminés. L'effacement des réseaux, la modernisation de l'éclairage et la voirie ont été réalisés cette année. Cette réalisation était nécessaire et souhaitée. Néanmoins l'absence de réunion de la commission voirie n'a pas permis d'optimiser ce projet. Nous aurions peut-être pu éviter que les engins agricoles soient dans l'obligation de rouler sur les espaces verts et éviter la construction de la zone de rétrécissement située près du bourg.
- Lors de la séance du 14 octobre 2016, nous n'avons pas approuvé le zonage proposé lors de la présentation du Plan Local d'Urbanisme. Il nous apparaît des contradictions entre les objectifs annoncés et les zones constructibles proposées. Enfin nous pensons que le terrain dit « terrain de l'Espérance » doit rester constructible afin de pouvoir recevoir une éventuelle construction communale.
- Le projet concernant l'école se dévoile, mais nous n'y adhérons pas. En effet, si voir ce projet enfin arriver dans les débats du conseil est source de satisfaction, les choix de la majorité nous laissent perplexes. Trois axes de construction sont évoqués : Une salle de motricité, un espace garderie et un self-service pour la cantine.

○ La salle de motricité est un équipement manquant et est un espace indispensable à créer, nous l'approuvons.

○ L'espace garderie qui peut également être utilisé lors des Temps d'Activités Périscolaires trouve sa justification mais l'installer au lieu et place de la salle de restauration actuelle et ainsi créer trois entrées pour l'école ne nous paraît pas être pertinent.

○ La création d'un self-service n'apporte aucune plus-value gustative puisque nous serons toujours en liaison froide avec un prestataire. De plus cette nouvelle construction empiètera largement sur le parking actuel et rendra d'autant plus difficile le stationnement et la dépose des enfants. Par ailleurs au niveau de l'aménagement intérieur, les espaces de circulation et l'entrée du self nous semblent exigus et peu fonctionnels.

Il n'est pas toujours aisé de repérer les actions de la Communauté de Communes, elles sont pourtant nombreuses. Nous vous en présentons quelques-unes.

- La modernisation, avec le choix d'un revêtement de qualité, du terrain et de la piste d'athlétisme situés à Combourg est effective. L'enjeu de ce projet est de permettre la pratique du sport en toutes saisons pour les associations et pour les scolaires. C'est une très belle réalisation.
- Avec la création du pôle tertiaire, la restructuration de l'espace entreprises à Combourg est terminée, nous espérons pouvoir y accueillir de nombreuses entreprises.
- Le conseil communautaire a acté le 27 octobre 2016 le projet de partenariat portant sur la réhabilitation et l'extension du centre aquatique situé à Combourg. Le projet se déroulera sans fermeture de l'équipement et son achèvement est prévu en 2019.

Nous vous renouvelons nos vœux de santé et bonheur

**Marie-Madeleine de Rugy,
Annie Piot,
Jean-Luc Rouxel,
Michel Poncelet**

Agir pour Meillac, *UNE VOLONTÉ COMMUNE*

Le mot de la majorité

Chers meillacoises et meillacois, vous êtes maintenant habitués à ce rendez-vous avec notre magazine 100% MEILLAC. Toujours un espace de liberté où chaque groupe peut s'exprimer, nous espérons qu'il répond à vos attentes en termes d'informations de la vie de notre commune, de la municipalité, des associations et diverses initiatives. Comme d'habitude maintenant, nous avons sollicité les acteurs de la vie de la commune pour vous informer de leur actualité, et bien sûr l'équipe municipale pour parler de ses réalisations et projets.

■ Conformément à nos engagements, guidés par notre programme, les sujets avancent, Le projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été adopté au mois d'octobre. Ce PLU aurait pu être moins contraignant pour les habitants si le projet de modification de POS en PLU avait été mis en œuvre après son adoption par le conseil municipal en 2010. Entre 2010 et 2014, sont apparues trois nouvelles lois, Grenelle 1 et 2 et surtout la loi Alur qui nous imposent des directives qui n'existaient pas en 2010. Nous regrettons ce retard pris par la majorité précédente, mais nous devons appliquer la législation actuelle. Il est dommage que l'opposition s'abstienne sur un tel projet, projet qui prépare le développement et l'avenir de notre commune pour les 10 années à venir, mais il est vrai, que malgré leur inscription dans la commission PLU, ils n'ont participé à aucune réunion.

■ Le pôle périscolaire avance bien. Les esquisses sont votées et nous avançons sur ce projet qui apportera aux enfants et au personnel beaucoup plus de confort. Nous avons souhaité optimiser au maximum les nouvelles surfaces, afin de rendre cette structure la plus compacte possible en mutualisant les espaces pour qu'ils servent à différentes activités. Nous planifions une ouverture au public de cet équipement pour la rentrée des vacances d'automne 2018 et déplorons d'une part que l'opposition ne l'ait pas voté, et que d'autre part elle se soit abstenue de toute remarque constructive lors de la présentation au conseil municipal ainsi que lors des commissions.

■ La construction de tribunes pour le stade de football est lancée, pour un confort supplémentaire des spectateurs. Pour votre sécurité, l'aménagement du parking du cimetière est arrivé à son terme, celui-ci est plus grand et sera végétalisé pour un meilleur accueil de chacun. Le terrain multisports est maintenant enrichi de nombreux jeux et agrès pour tous les âges de la population, il se veut un espace ludique, récréatif et de rencontres, pour toutes les générations de meillacois.

■ Enfin toute l'équipe d'« AGIR POUR MEILLAC » vous souhaite ses meilleurs Vœux pour l'année 2017, que cette année soit riche de bonheurs, de santé, de solidarité, pour vous et pour vos proches. Nos Vœux vont bien entendu en particulier vers tous ceux, touchés par l'adversité, la maladie, la privation d'emploi ou contraints au travail précaire ou la solitude.

Quelle que soit votre implication pour Meillac, nous vous souhaitons la réussite dans vos projets.

Bonne année 2017 !



Maisons Fleuries

Le 16 juillet 2016, la Commission du concours des Maisons et Fermes Fleuries 2016, composée de Mme TALE MERIL Sandrine, 2ème Adjoint, Mme Maryline SAMSON, Mme BONTE Doriane et Mr MENARD Sylvain, conseillers municipaux, après avoir rendu compte des visites du jour chez les différents concurrents, a procédé au classement des candidats répartis en 4 catégories :



■ Première catégorie : Maisons avec jardin (pelouse) et façade : 10 candidats

1 ^{er}	RUAUX Geneviève	62 Pirieuc
2 ^{ème} ex-aequo	SIMON Annick	2 Allée des Peupliers
2 ^{ème} ex-aequo	DAUVERGNE Christine	26 rue Octave de Bénazé
3 ^{ème} ex-aequo	BERNARD Serge	44 La Garenne
3 ^{ème} ex-aequo	ROLLAND Maryvonne	76 Le Plessis Margat
4 ^{ème}	WILLOT Michel	1 rue du Gouessant
5 ^{ème} ex-aequo	ROUILLE Martine	24 Vaugarny
5 ^{ème} ex-aequo	ROBERT Jean	12 La Ville Deux
6 ^{ème}	GUEDE Jacqueline	3 Allée du Pré du Moulin
7 ^{ème}	MOY Monique	4 Le Pront

■ Deuxième catégorie : Maison avec façade et cour : 3 candidats

1 ^{er}	ROUAULT Maryvonne	31 La Ville Eude
2 ^{ème}	GARNIER Gisèle	144 Lauviais
3 ^{ème}	GUEDE Odette	12 rue Octave de Bénazé

■ Troisième catégorie : Maison avec façade : 4 candidats

1 ^{er}	ROUAULT Claude	35 La Ville Eude
2 ^{ème}	LEGENDRE Joséphine	140 Lauviais
3 ^{ème}	LECOINTRE Yvonne	1 rue des Mouliniers
4 ^{ème}	LEGAULT Madeleine	1 rue Tony Le Montréer

■ Quatrième catégorie : Fermes : 2 candidats

1 ^{er}	HAMON Jacqueline	55 Les Gâts
2 ^{ème}	LOHIER Agnès	7 Le Bois Salmon



Médiathèque Municipale

La Médiathèque vous propose :

■ Nouveautés

Chaque lecteur peut maintenant emprunter 6 documents (livres ou revues...) et 2 DVD pour une durée de 3 semaines.

Venez aussi découvrir les romans adultes acquis au mois d'octobre 2016 comme Une chanson douce de Leïla Slimani ,prix goncourt 2017, ou encore Intimidation d'Harlan Coben, et bien d'autres encore...



■ Tout-petits Lecteurs

Suite au succès des séances tout-petits lecteurs, celles-ci reprennent dès le mercredi 25 janvier 2017 à 10h. Gaëlle et Maude lisent et chantent aux enfants de 0/3 ans. Cette animation est gratuite et l'inscription se fait sur l'adresse mail suivante : rpam@bretagneromantique.fr ou 02 99 45 20 12.

D'autres dates sont prévues : les mercredis 1 mars, 5 avril, 17 mai et 21 juin 2017.

■ Des animations à la Médiathèque :

Nous avons accueilli Anne des Prairies pour un atelier peinture et bruitage d'insectes en rapport avec l'exposition Anima (Ex) Musica proposée par la communauté de commune de la Bretagne Romantique pour ses 20 ans. Ces expositions ont duré tout le long du mois de novembre et ont donné lieu à différents ateliers. Quant à l'atelier d'Anne Des Prairies à la Médiathèque, nous avons pu voir les enfants dessiner un mélange d'insectes et d'instruments de musique et une petite chorale de bruitages d'insectes imaginaires a éclos sous nos yeux.

10 **A venir à la Médiathèque :** Nous pourrons admirer les productions des ateliers lors d'une



Marie Vinouse expose à la médiathèque de Meillac

prochaine exposition restitution Vivarium (in) bibliotheca en début d'année.

Et aussi... Les élèves de l'école ont pu visiter l'exposition de Marie Vinouse au mois de novembre, et celle-ci s'est terminée par un atelier « BD Créative ». L'artiste a proposé aux enfants de réaliser avec eux une planche de 4 à 6 cases à partir de plusieurs techniques (coupage, collage, écriture, couleurs, dessin, ...) et ils sont repartis avec leur bande dessinée.

A venir dans la médiathèque : Pour le plaisir, nous l'accueillons de nouveau un samedi au mois de février (pendant les vacances scolaires) pour un autre atelier « Magique ou scientifique ? » qui se compose de plusieurs petites expériences simples et ludiques mêlant science et arts visuels autour de la couleur. Avec « le lait magique » ou encore « le feu d'artifice », les enfants pourront observer et prendre part aux ateliers.

■ Coup de coeur :

L'équipe de la Médiathèque vous propose de partager par trimestre un coup de coeur que vous pouvez retrouver à la médiathèque et sur le site de la mairie :

Eux sur la photo Hélène Gestern Roman adulte, 2011

Tout comme l'héroïne Hélène, on a envie de savoir ce qui est arrivé à sa mère, décédée alors qu'elle n'avait que 3 ans. Une correspondance va donc s'établir entre Hélène et une personne, qui connaît les deux hommes à côté de sa mère, sur une photo qu'elle a fait paraître dans une annonce. Les descriptions de photos (courtes) sont entrecoupées par les lettres, ce qui donne du rythme. Entre histoires d'amour et recherches de vérité, ce livre se lit d'un trait... Gaëlle

La médiathèque réouvrira ses portes dès le 4 janvier 2017 aux horaires habituels : mercredi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30, vendredi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h.

L'adhésion familiale est fixée à 10 euros par an, la consultation sur place étant gratuite. Renseignements et contacts: 02 99 73 00 82 ou mediatheque.meillac@gmail.com

Repas du CCAS

Le 8 Octobre, les membres du CCAS ont accueillis leurs invités, au restaurant « le Relais de Tournebride » pour le traditionnel repas. C'est dans une ambiance chaleureuse que c'est déroulée cette rencontre annuelle. Les chants et histoires drôles nous ont accompagnés entre chaque plat. Le prochain repas aura lieu le 07 octobre 2017.



Élagage des arbres

Afin de permettre une meilleure circulation et une dégradation moins rapide de nos routes en campagne, nous demandons aux propriétaires de haies bocagères, bordantes des voies et chemins communaux d'élaguer les branches en surplomb de la chaussée.



Il vous appartient aussi d'élaguer les branches des arbres qui sont proches des lignes électriques et téléphoniques qui bordent vos propriétés.



Formation premiers secours

Cette année, deux sessions de formations aux premiers secours ont été organisées, en juin et octobre, à la Médiathèque de Meillac. Sous l'égide des sapeurs-pompiers de Combourg, deux formateurs, le lieutenant Denis CHAUVEL de Combourg et le sergent Christophe DOUANE d'Hédé Bazouges, ont encadré une dizaine de participants durant deux journées.



La formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. Les participants ont pu s'exercer sur un mannequin et utiliser le défibrillateur. Ils ont été mis face à des situations de la vie quotidienne telles que des malaises, des traumatismes, pertes de connaissances ou arrêt cardiaque.



Cette formation est ouverte à tous dès l'âge de 10 ans. Le coût est de 60 € pour les adultes et 55 € pour les enfants. La formation dure 8 heures et un certificat de compétence est délivré à chaque participant. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 99 73 02 25 ou Philippe GUILLARD au 06 10 16 66 17, une nouvelle session pourra être mise en place.

Philippe GUILLARD,
Conseiller municipal. 11



Urbanisme Rappel des règles (www.service-public.fr)

UN PERMIS DE CONSTRUIRE est obligatoire notamment dans les cas suivants :

■ Travaux créant une nouvelle construction

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant.

■ Travaux sur une construction existante

Si votre construction est située en zone urbaine d'une commune dotée d'un plan local d'urbanisme (PLU) ou d'un plan d'occupation des sols (POS), un permis est nécessaire :

- si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² ;
- ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².

UNE DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- construction (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m². En ce qui concerne les travaux sur construction existante, ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un plan d'occupation des sols (POS) ;
- construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m ;
- construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m ;
- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade) ;
- travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (par exemple, abord d'un monument historique) ;
- changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ;
- réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

Renseignements et remise des imprimés en mairie.

La carte d'identité à portée de clic !

Dès le 1^{er} décembre 2016 en Ile-et-Vilaine

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des 27 mairies à ma disposition
- Mon titre est plus sûr

L'État simplifie mes démarches en Ile-et-Vilaine !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je prends contact avec l'une des 27 mairies d'Ile-et-Vilaine équipées de bornes biométriques (voir liste ci-dessous).
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

**Pour toute information : www.service-public.fr
www.ille-et-vilaine.gouv.fr**

Je choisis la pré-demande en ligne !

Comment faire ma pré-demande ?

Dans le département de l'Ile-et-Vilaine, à partir du 1^{er} décembre 2016, vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande de carte nationale d'identité.

Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie.

Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir votre état-civil et votre adresse.

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie !

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

27 mairies à votre disposition

Bain-de-Bretagne, Betton, Bruz, Cesson-Sévigné, Châteaubourg, Châteaugiron, Combourg, Dinard, Dol-de-Bretagne, Fougères, Guichen, Guipry-Messac, Janzé, La Guerche-de-Bretagne, Liffré, Louvigné-du-Désert, Melesse, Montauban-de-Bretagne, Montfort-sur-Meu, Mordelles, Plélan-le-Grand, Redon, Rennes, Saint-Brice-en-Coglès, Saint-Grégoire, Saint-Malo, Vitré.

ACTIF vous accompagne !

Votre jardin a besoin d'un bon rafraîchissement ? Vous avez repris le travail et vous n'avez pas de solution de garde pour vos enfants ?



Vous êtes débordés par les tâches ménagères ?

ACTIF met à votre disposition les compétences dont vous avez besoin. Vous pouvez les contacter dès aujourd'hui.

Aucun tracas administratif, ACTIF prend tout en charge, de l'embauche aux déclarations.

100% efficace : ACTIF une solution ultra locale, réactive et compétente. ACTIF fait travailler des intervenants du territoire.



100% solidaire : Les salariés d'ACTIF sont tous accompagnés sur leur projet professionnel par une conseillère. Grâce aux demandes d'intervention des particuliers et des entreprises du territoire, ACTIF peut proposer à ses salariés des formations adaptées, des ateliers ciblés qui associent montée en compétences et mieux-être. En faisant appel à ACTIF, vous soutenez le projet social de l'association.

ACTIF est une solution « Service à domicile » solidaire sur le Val d'Ille et la Bretagne Romantique

Téléphone : 02 99 69 20 46 - Mail : accueil@actif35.org

UTL Bretagne Romantique

L'Université du Temps Libre Bretagne Romantique organise le **VENDREDI 24 MARS 2017 à 20h un CONCERT OUVERT AU PUBLIC**, espace du Grand Clos à SAINT DOMINEUC sur le thème de la chanson française et de la poésie avec Claude COUAMME, chanteur finistérien qui interprètera les textes d'Allain Leprest et Jean Ferrat.

Ce concert, ouvert à tous, est organisé en soutien à l'action humanitaire « Nous, TIKOPIA » dont le but est de venir en aide à la population pour lui permettre de subvenir à ses besoins en eau potable.

Tarifs : gratuit jusqu'à 12 ans – adhérents UTL : 8 € - Public : 12 €

Réservations :

06 08 72 33 08 ou courriel : utlbretagneromantique@orange.fr

VEZENEZ NOMBREUX !



KENAVO le plastique !

ADOPTEZ VOTRE SAC
100% BRETON
À UTILISER ET RÉUTILISER
CHEZ TOUS VOS COMMERÇANTS DE PROXIMITÉ

KENAVO le plastique

Je suis un sac 100% breton et 100% recyclé
Pour tout savoir sur moi : www.jadoptezezerodechet.fr

A compter du 1^{er} juillet 2016, les commerçants ne peuvent plus distribuer de sacs plastiques à usage unique.

Le SMICTOM d'Ille et Rance, soutenu par l'ADEME, a lancé le projet «KENAVO le plastique» en proposant aux commerces de proximité des sacs réutilisables pour leur clientèle.

LA CONSIGNE À 1€
Le sac est proposé moyennant une consigne d'un euro. Si vous n'en avez plus l'utilité, il vous est possible de le ramener dans le commerce où vous l'avez pris. Votre consigne d'un euro vous sera alors rendue.

VOTRE SAC 100% LOCAL

subventionné par le SMICTOM d'Ille et Rance et l'ADEME.

Le Relais

Ce sac est conçu localement à partir de draps recyclés, collectés dans les bornes Le Relais.

Tous les textiles, maroquinerie et chaussures, mêmes abîmés, sont à déposer dans les bornes Le Relais.

Adapei

Catarmor

Il est ensuite lavé et confectionné par l'ESAT de Belle Lande à Dol-de-Bretagne et l'ESAT Catarmor à Saint-Malo.

Le SMICTOM se charge de distribuer ce sac aux commerces de proximité volontaires (pharmacies, boucheries, épiceries, cavistes et boulangeries) du territoire, qui souhaitent s'engager dans une démarche de réduction des déchets.

www.jadoptezezerodechet.fr

SMICTOM d'Ille et Rance - La Lande - BP 24 - 35190 TINTENIAC
02.99.68.03.15 - accueille@smictom-tinteniac.fr

TERRITOIRE ZERO DECHET
zer
GASPILLAGE

Imprimé sur papier recyclé

A.M.A.P Attitude

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

L'association d'adhérents consomm'acteurs propose chaque semaine sur votre commune des paniers de légumes biologiques



L'association d'adhérents « consomm'acteurs » AMAP Attitude, proche de chez vous, propose chaque semaine des paniers de légumes biologiques.

Son objectif est une action de proximité qui permet aux consommateurs de la commune de s'approvisionner en légumes frais, bios, de saison, de manière hebdomadaire ou par quinzaine.

Cette organisation permet de soutenir un petit paysan du territoire, de livrer des paniers sans intermédiaire et sans emballage le tout dans un souci de qualité alimentaire et environnementale.

Par le biais d'un contrat il vous est fourni des légumes, mais aussi en complément des oeufs, des fraises et des poulets de chair, cette offre est exclusivement réservée aux adhérents.

Pour nous rejoindre, adhérez à l'association et engagez-vous sur une période de 6 mois ou 1 an pour 1 panier hebdo ou 1 panier quinzaine.

Aujourd'hui plus de 110 adhérents ont rejoint l'AMAP Attitude ; il est possible de nous voir et se renseigner les jours de distribution ou en nous rencontrant le mercredi matin sur l'exploitation (en prévenant par téléphone) ou en prenant contact avec Sylvain Marmignon le maraîcher partenaire de notre association.

Distribution des paniers de **18h30/19h30** sur les communes de :

- **ST DOMINEUC** - Salle polyvalente chemin du canal **le Lundi**
- **MINIAC MORVAN** - Espace Bel Air **le Mercredi**
- **MEILLAC** - 17, r Melle de Vautenet (ancienne école privée) **le Jeudi**

Contact : Sylvain Marmignon, Le Haut de la Lande
35270- BONNEMAIN - Tél. **06 82 80 67 97**
amap.attitude@yahoo.fr - Amap.attitude.over-blog.com

La Paroisse



La paroisse St Gilduin du Combournais dont MEILLAC fait partie, a remercié le Père Leborgne pour les 7 années passées avec nous, il est parti à MONTAUBAN de BRETAGNE. Elle a aussi accueilli le Père Jean Pierre Djihounouck, Sénégalais d'origine ; il a voulu donner quelques années de sa vie d'église en France pour remercier les prêtres français d'être venus évangéliser son pays. C'est avec joie que nous l'avons accueilli et commençons avec lui la route à la suite du Christ.

Cette année la première Communion des enfants en 2ème année de Catéchèse aura lieu à MEILLAC le Jeudi de l'Ascension le 25 Mai 2017. C'est l'occasion de faire un bout de chemin avec eux, avec leurs parents et les catéchistes, de créer des liens et d'avancer ensemble.

BASKET-CLUB DU LINON

La saison du Basket Club du Linon a commencé dès la rentrée de Septembre. Un tournoi de début de saison réunissant les licenciés des équipes U13 à seniors s'est déroulé une semaine avant le début du championnat, afin de remettre en jambe les différentes équipes et former les jeunes sur les différents postes qui entourent un match (arbitrage, table).

La phase aller du championnat est très réussie pour l'ensemble de nos équipes. Les supporters sont également présents tous les weekends pour encourager nos équipes. Continuer à venir les encourager, toutes nos équipes ont besoin d'encouragement.

Les tous petits (les babies) comme les très grands (loisirs), ont également commencé leurs entraînements en septembre dans la convivialité et la bonne humeur. Les babies ont une nouvelle fois de nouveaux entraîneurs bénévoles sans quoi ils ne pourraient avoir la joie de pratiquer le basket. Merci à eux mais également à Tous nos bénévoles qui sont toujours présents pour les entraînements, les coachings de matchs, les goûters d'après matchs, les permanences de tables et d'arbitrages. Sans vous nous ne pourrions pas faire autant.

Petite nouveauté cette année, l'équipe loisir qui s'entraîne le jeudi soir à Pleugueneuc, effectue des rencontres contre d'autres équipes loisirs du département et participe également à des tournois tout au long de l'année. Nous espérons qu'ils représentent fièrement les couleurs du basket club du linon.

Rappel de nos évènements :

- Courant Janvier : galette des rois pour les équipes.
- 25 février 2016 : repas du club (à la salle polyvalente de Pleugueneuc)

Le bureau du Basket Club Du Linon vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'années !!

Association Communale de Pêche



Une saison se termine. Cette année, ce sont plus de 200 pêcheurs qui ont fréquenté les étangs communaux. L'association est satisfaite de cette forte participation et de l'implication des participants au respect de

ces lieux ouverts à tous. Les nombreux lâchers de poissons ont permis de belles et nombreuses prises. Nous espérons en 2017 pouvoir effectuer la vidange et le nettoyage de l'étang de la Ville-Clérot. Cela devient nécessaire, la dernière vidange remontant à plus de 20 ans. Nous remercions la municipalité pour l'entretien des étangs.

Les étangs communaux sont fermés depuis le 15 décembre et rouvriront le 04 mars par une pêche et un lâcher de truites. Pour la pêche aux poissons blancs, l'ouverture aura lieu le samedi 14 janvier 2017. Les dates pour l'ouverture du carnassier vous seront communiquées ultérieurement. La date de l'assemblée générale de l'association aura lieu le vendredi 27 janvier à 20 h 00 à la médiathèque.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous souhaitant tout le bonheur désiré.

APEEP de Meillac

L'asso des parents qui bougent pour nos enfants



Le bureau se compose de : Horvais Arnaud, président, Periaux Nathalie, vice-présidente, Rabolion Karine, trésorière, Lebret Sébastien, vice-trésorier, Lamy Gisèle, secrétaire, Pavéc Nadege, vice-secrétaire

Cosse Benoît, Corvaisier Elodie, Thual Laina, membres.

L'association des parents d'élèves est présente pour récolter des fonds pour financer les sorties au cours de l'année.

Nous organisons le carnaval le 4 mars prochain, un concours de pêche le 16 avril et clôturerons l'année scolaire par la fête de l'école le 24 juin 2017.

Rendez-vous également pour les ventes de gâteaux avant chaque vacance scolaire le mercredi midi à la sortie des classes.

Nous tenons aussi à remercier toutes les personnes bénévoles et les entreprises pour leur mobilisation. Votre présence sera toujours la bienvenue pour que les projets de sorties continuent.

A bientôt, l'équipe APEEP

Toutes nos informations sont sur notre site,
<https://APEEPmeillac.wordpress.com>

Aimer notre page Facebook APEEP de Meillac.



FC Meillac Lanhélin Bonnemain

Le bureau du FC Meillac Lanhélin Bonnemain vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

Le club a commencé la saison avec 3 équipes seniors + une équipe vétérans.



Pour les jeunes, nous avons des U7, U9, 11 (3 équipes), U13 (2 équipes) qui forment le pôle jeune avec Saint Pierre de Plesguen et les U15 (2 équipes), U17 (2 équipes) et les U19 qui forment le Groupement Jeunes Bretagne Romantique (GJBR) avec Saint Pierre de Plesguen et Combourg.

Cette année, nos seniors ont réussi à participer au 4ème tour de la coupe de France, contre Ploufragan, équipe évoluant en DSE. Félicitations aux joueurs pour ce résultat, mais aussi aux spectateurs venus les encourager en nombre. Merci aux enfants, qui ont avec fierté, accompagnés les joueurs lors de l'entrée sur le stade. Nous remercions, la mairie, les bénévoles et tous les participants pour leur aide et le bon déroulement de cette journée.

Pour les manifestations à venir, nous aurons le tournoi du lundi de Pâques le 17 avril 2017 et bien sûr le tournoi de palets le samedi 17 juin.

*Sportivement
Le FCMLB*

Les Anciens Combattants CATM - Veuves Citoyens de la Paix



Le 11 Novembre 2016, nous avons commémoré l'armistice qui correspond cette année avec le centenaire de la bataille de Verdun

où plus de 20 hommes de MEILLAC laissèrent leur vie, leurs noms a été lus par cinq enfants de l'école de MEILLAC.

Au cours de cette cérémonie, M. David GAULT s'est vu remettre officiellement la médaille de la Croix du Combattant. Cette médaille est décernée pour des actions de combat en tant que membres des unités de l'O.N.U. dont il a fait partie 19 ans.

L'assemblée générale annuelle de la section est fixée au samedi 29 janvier 2017.

Merci à la municipalité pour son soutien.

*Le Président,
Francis PLIHON*

Club de La Bonne Entente Meillac



Compte-rendu Festivités Club

Le jeudi après-midi nous nous rencontrons. Jeux de cartes - Palets Jeux divers. Nous participons aux Concours de Belote et de Pétanques aux communes voisines. **Activités :** Repas Cantonal BONNEMAIN - Fête de l'Amitié aux Forges de Paimpont - Pique-

nique à St Pierre de PLESGUEN : Poules Frites - Palets, Cartes, Jeux l'après-midi.

Le Bureau remercie la municipalité pour l'aide apportée au Club.

Catéchisme de Meillac

Les enfants de la deuxième année de catéchisme se préparent à la première des Communions. Cette année, ils sont 8, âgés de 8 à 9 ans, à venir régulièrement aux séances qui se déroulent le samedi après-midi et à participer aux temps forts qui jalonnent leur année.

La célébration du sacrement de première Communion aura lieu cette année le Jeudi de l'Ascension à Meillac.

Comité d'Animation de Meillac



Les membres du comité d'animation de Meillac vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

En ce début d'année, c'est l'occasion de remercier les membres, bénévoles, partenaires ainsi que la municipalité pour l'aide apportée lors de nos animations qui se sont déroulées sur la commune. Les membres du comité d'animation souhaitent améliorer la qualité des manifestations à venir pour les rendre plus attractives afin de de vous retrouver de plus en plus nombreux à nos activités. Malgré notre budget serré, nous arrivons à vous proposer des tarifs attractifs lors de nos activités, que ce soient par les repas, comme pour les entrées au Fest Noz. Notre objectif est de vous distraire tout au long de l'année.

A vos agendas, prenez note des dates à retenir

Le dimanche 15 janvier à 10h30 à la médiathèque l'**Assemblée Générale** ouverte à toutes personnes, puis le vendredi 23 juin **la Fête de la Musique** qui se déroulera sur la place de l'église, l'occasion pour des chanteurs, musiciens, groupes de se produire et de se faire connaître. Ensuite **Les Reliques**, cette fête traditionnelle sera accompagnée d'un repas concert sur la place de l'église suivi d'une retraite aux flambeaux et d'un feu d'artifice tiré à l'étang du bourg le samedi 19 août et dimanche 20 août, un vide grenier, diverses animations et la fête foraine toute la journée. **Le Fest Noz** qui se déroulera le samedi 25 novembre à la salle omnisport à partir de 20h30.

Les membres du comité d'animation vous souhaitent une Bonne et heureuse année 2017 à toutes et à tous.

Le Bureau

Foyer Rural de Meillac



Comme depuis sa création dans les années 50, le Foyer Rural continue ses activités pour divertir, animer la commune, permettre aux adhérents, aux sympathisants, aux bénévoles, aux jeunes, aux moins jeunes de se retrouver dans une ambiance familiale, pour passer d'agréables moments et rompre la solitude.

Le Foyer est ouvert à tous. Vous y serez accueillis avec le sourire.

Parmi nos manifestations, les repas: choucroute, cochon grillé, banquet, repas chantant sont très appréciés. Le spectacle comique de novembre nous permet de

rire de bon cœur et les bals malgré une baisse du nombre de danseurs sont comme une grande fête de famille où les habitués retrouvent leurs amis et repartent contents de leur après-midi.

Pour 2017, notre calendrier des manifestations est déjà établi et vous pouvez le consulter sur le site internet communal ou dans l'agenda 2017 distribué en début d'année. A noter une nouveauté, en mars 2017, nous organiserons un Fest Noz.

Pour tous renseignements ou inscriptions, adressez-vous aux membres du Conseil d'administration dont voici la composition:

Président d'honneur	Fernand Delorme
Présidente	Raymonde Massot
Vice-président	Michel Lambert
Secrétaire	Madeleine Legault
Secrétaire adjointe	Jeanick Nobilet
Trésorière	Michèle Corvaisier
Trésorière adjointe	Marie Hardy
Autres membres	Lucette Cailleaud, Annick et Jean-Pierre Frémont, Danielle Lhermitte, Catherine Lision, Marie-Annick Roncier, Annick Simon et Jean-Richard Tolandal

Je remercie tous les membres de ce conseil d'administration qui répondent toujours présents.

Nous souhaitons que l'année 2017 vous apporte d'abord la santé mais aussi beaucoup de joie.

Pour l'association
La Présidente, Raymonde Massot

Hommage à Fernand Delorme, Président d'honneur du Foyer Rural



Le 20 Mai 2016, Fernand nous a quittés plongeant ses proches et nous tous dans une profonde tristesse.

Depuis la création du Foyer Rural, épaulé par Marthe son épouse, Fernand s'est dévoué pour que le Foyer vive.

Dès 1947, à l'initiative de M. et Mme LASSALLE, il participe à la création de l'association puis à la construction du bâtiment en 1948. Il fait partie du premier conseil d'administration et devient vice-président en 1949, le président étant alors le Maire : M. DESOUCHES. Il le reste pendant 18 ans.

En 1958, il devient président du groupe théâtral dirigé par Mme LASSALLE et joue dans plusieurs pièces qui obtiendront de nombreux prix.

En 1972, il est élu président du Foyer. Il exerce cette fonction pendant 20 ans.

Sous sa présidence, sont organisés des bals, des repas, des excursions, des rallyes touristiques mais aussi des discos qui permettront la rénovation du Foyer ainsi que la création du nouveau terrain de football de l'ASC et des vestiaires. Fernand suivait avec attention l'évolution de ce club dont il fut même le trésorier.

C'est aussi sous sa présidence que sont organisés les premiers repas pour les plus de 70 ans, initiative reprise par la suite par la municipalité.

Depuis 1992, il était président d'honneur du Foyer Rural et assistait à chaque réunion. Ses conseils étaient toujours avisés et nous en tenions compte car c'était « notre patriarche ».

Comme Fernand l'aurait souhaité, nous allons continuer de faire vivre l'association du Foyer Rural en suivant le chemin qu'il nous a tracé.

Nos pensées accompagnent sa famille et ses proches.

Association Gymnastique d'Entretien Meillacoise



Après le repos estival et la participation au forum associatif de Meillac, la reprise de la saison 16-17 a été marquée par l'arrivée d'un grand nombre d'adhérentes venues le mardi soir découvrir ou reprendre une activité physique.

Suite à cette affluence imprévue et en manque de lieu adapté, l'association du Foyer Rural a mis à notre disposition la Salle du Foyer rural. Nous remercions sportivement sa présidente et le bureau pour leur initiative bienvenue. L'association est aussi soutenue matériellement et financièrement par la municipalité.

Dorénavant, les deux séances hebdomadaires se dérouleront dans cet espace pour la saison 16-17 **Le mardi soir de 20h à 21h avec Sophie SORAIS, Le jeudi matin de 10h30 à 11h30, avec Paskaline ROYER.**

Les séances sont assurées par Sophie et Paskaline, animatrices sportives diplômées d'état.

Les séances diversifiées comprennent : le renforcement musculaire (abdos, fessiers, bras, etc.) gainage, cardio, avec ou sans accessoires et s'achèvent sur des étirements.

Les personnes peuvent nous rejoindre à tout moment, les 2 séances découvertes sont gratuites. Modalité d'inscription : 1 séance/hebdo 80€ - 2 séances/hebdo 110 €
Contact : gym.meillac@gmail.com – Tél : 02 99 73 05 23 ou 06 59 17 61 72

Bonnes fêtes à tous !

L'ACCA de Meillac



L'ACCA de Meillac, à travers son bureau et l'ensemble de ses membres, souhaite avant toute chose, avoir une pensée pour la famille de Jean-Yves Mériel, qui a œuvré de nombreuses années au sein de notre bureau et qui nous a quitté cette année. Il restera dans nos mémoires.

Début septembre, l'association a nommé Michel Boulanger garde de chasse agréé sur le territoire communal, afin de contrôler les pratiques et limiter les abus.

Le 18 septembre a eu lieu la première battue, l'occasion pour de nombreux chasseurs de se retrouver pour un pique nique convivial à la Ville Clérot.

La saison de chasse 2016/2017 s'est ouverte dans les meilleures conditions pour le gros gibier. En date du 30/10, nous comptabilisons déjà 8 sangliers, 5 chevreuils et 4 renards. Concernant le petit gibier, l'acclimatation des perdrix sous cage d'été a bien fonctionné malgré les dégradations volontaires constatées.

Le bureau et moi-même souhaitons aux adhérents et aux habitants une très bonne année 2017.

Anthony Beauté, président.



Moto Club Meillacois

La saison 2015/2016 vient de s'achever avec un beau bilan à souligner.

Le 28 août dernier, le terrain de motocross au lieu-dit Le Chêne Février a accueilli une manifestation de qualité à l'occasion des 30 ans du Moto Club. Ce motocross organisé par les bénévoles et pilotes du club, a permis d'accueillir plus de 200 pilotes de toute la Bretagne et de nombreux spectateurs.



(de gauche à droite) Bruno Quesnel, 1^{er} au championnat Trophée UFOLEP 2016 catégorie Prestige, Jean-Yves CHARTOIS président MC Meillacois, 5^e au général, M. le Maire Georges DUMAS.

Les pilotes du Moto Club Meillacois se sont inscrits dans le haut des classements pour ce Trophée de Bretagne UFOLEP 2016 qui vient de se terminer.

- On retrouve notamment en Trophée 85 cm³ le 1er Meillacois Léo ADAM à la 9^e place et les suivants aux 11^e, 22^e, 28^e et 31^e places ;
- en Trophée 125 cm³, le 1er Meillacois Alexis Quesnel à la 4^eème place suivis aux 5^e, 19^e, 20^e, 59^e et 68^e places
- en Trophée 250 cm³, 1er Meillacois à la 5^eème place Jordan Quesnel puis 20^e et 21^e places.
- en Trophée Prestiges, à la 1^{ère} place Bruno QUESNEL et les suivants aux 6^e, 9^e, 15^e, 18^e et 24^e places.



Démonstrations Ecole de Conduite et de Pilotage MC MEILLACOIS

Notre école de conduite et de pilotage a permis de former une dizaine de nouveaux jeunes pilotes cette année encore.

La nouvelle saison 2016/2017 se prépare d'ores et déjà.

Nous vous donnons rendez-vous fin août 2017 pour notre manche du Trophée motocross UFOLEP 2017

Le Président, Jean-Yves CHARTOIS.

Informations Communauté de Communes



LE RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS (RPAM)

Le Relais Parents Assistants Maternels, un service de la Communauté de communes Bretagne romantique à destination des habitants du territoire pour vous accompagner dans vos démarches de recherche de mode de garde.

Quand solliciter le RPAM ? :

Parents, pour :

- la recherche une crèche, un assistant maternel ou une garde à domicile ;
- remplir ou rompre un contrat de travail qui vous lie à l'assistant maternel ou encore, pour réaliser vos déclarations auprès de pajemploi ;
- connaître les aides dont vous pouvez bénéficier dans le cadre de l'accueil de votre enfant.

Assistant(e) maternel(le) pour :

- des questions d'ordre professionnel liées à l'accompagnement du jeune enfant ;
- des questions sur votre statut de salarié, vos droits et obligations, sur l'agrément...

Tout habitant pour :

- avoir des renseignements sur le métier d'assistant maternel et les démarches à effectuer pour le devenir ;
- un projet concernant la petite enfance sur le territoire de la Bretagne romantique (création d'une structure, ...)

Le RPAM c'est aussi des animations (sur inscriptions) : **ateliers d'éveil** à destination des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte, **temps d'échanges** pour les assistants maternels, **conférences** tout public, **spectacles** pour les jeunes enfants...

Pour toutes questions ou informations, n'hésitez pas à nous contacter : par téléphone : 02 99 45 20 12 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, (excepté le jeudi après-midi) **par mail** à rpam@bretagneromantique.fr **sur rendez-vous** à : Tinténiac, Combourg, Saint-Pierre-de-Plesguen, La Chapelle-aux-Filtzméens

Les Rendez-vous du Relais :

- Des ateliers tout-petits lecteurs ont lieu un jeudi par mois à la médiathèque de Combourg, un mercredi par mois à Dingé et à Meillac et un vendredi par mois à Hédé-Bazouges
- Animés par les éducatrices de jeunes enfants du RPAM, les ateliers d'éveil ont lieu du lundi au vendredi sur différentes communes du territoire, de 9h30 à 11h30:

- **Lundi à Meillac** au 1^{er} étage de la bibliothèque
- **Mardi et vendredi à Tinténiac** à l'Espace enfance
- **Mercredi à Bonnemain** au rez-de-chaussée de la bibliothèque
- **Jeudi à Combourg** au complexe sportif
- **Vendredi à Saint-Pierre-de-Plesguen** à la Maison de l'enfance

Une professionnelle en coordination avec le RPAM vient également animer en matinée, les espaces-jeux suivants :

- **Rêves de bambins: Plesder mardi et jeudi matin** à la salle associative animé une fois par semaine par une éducatrice du relais. Contact Emmanuelle HAQUIN (présidente) 02 90 01 68 28
- **Les Takinoux: Dingé mardi et vendredi matin** à la maison des familles, animés par Céline, de Familles Rurales Contact: Corinne PORCHER (présidente) 02 99 69 61 71

- **Du 22 mai au 2 juin 2017**, le RPAM organise pour la 5^{ème} année consécutive, le printemps du relais. A cette occasion, de nombreuses animations (ateliers d'éveil, spectacle...) seront proposées gratuitement aux enfants de moins de 4 ans du territoire, accompagnés d'un adulte. Des temps forts (conférence...) seront programmés pour les parents, professionnels de l'enfance. Vous pourrez retrouver la programmation sur le site internet bretagneromantique.fr en mai 2017

POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Accompagnement de projets, conseils, informations, le PIJ vous accueille, avec ou sans rendez-vous lors des permanences :

A Tinténiac, 2 avenue des Trente

- **Mardi** : 16h-18h30 - **Mercredi** : 14h-17h30

- **Vendredi** : 13h-16h30

A Combourg, à la Maison des services 3 rue de la Mairie

- **Mercredi** : 9h-12h30

- **Jeudi** : 9h-12h30 et 13h30-17h30

En dehors de ces horaires, vous pouvez contacter Céline GOULET, animatrice du PIJ au 02 23 16 45 44 ou par mail à c.goulet@bretagneromantique.fr

Les rendez-vous du PIJ

- **Speed baby-sitting** : Rencontrez le/la baby-sitter de vos enfants. D'une durée d'environ 5-7 minutes, les jeunes auront l'occasion de se présenter aux parents. Des fiches de questions types seront mises à disposition des parents et baby-sitters qui le souhaitent, afin de les guider dans cet échange. Au programme également : un atelier « Les gestes utiles pour s'occuper de bébé » et un stand d'information et de documentation : réglementation, déclaration, rémunération, fonctionnement du réseau, etc. **Samedi 3 décembre** de 14h à 16h30 à l'Espace Entreprises à Combourg (zone Moulin Madame, allée de Lohon)
- **Stage théâtre forum** sur le thème des discriminations (à partir de 12 ans)- L'objectif est d'apporter aux jeunes participants **une définition complète de ce qu'est la discrimination**, les formes qu'elle peut prendre et des lieux où elle peut se manifester. Sous la forme d'un théâtre forum les comédiens improvisent autour d'une thématique avant de la fixer et de la rejouer ensuite **en conviant les membres du public à intervenir à des moments clé** où il pense pouvoir dire ou faire quelque chose qui infléchirait le cours des événements. **Du mercredi 12 au vendredi 14 avril**. Une restitution publique aura lieu le mercredi 19 avril lors du festival du Bruit dans la Cambrousse *Stage gratuit, renseignements au PIJ*
- **NOUVEAU** : Des temps d'information, d'écoute et d'accompagnement autour des questions sur la partie vie affective et sexuelle sont désormais proposés au PIJ Jean-Luc Bourdin, conseiller conjugal et familiale vous reçoit les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois de 13h à 16h30, *Accueil anonyme et gratuit à l'antenne du PIJ à Tinténiac (rue des trentes)*



NUMÉRIQUE

La Bretagne romantique en cartes, des outils et des données librement consultables sur Internet

Accessible sur un site Internet dédié, et présentées sous formes de « calques » se superposant les unes aux autres, les données disponibles sont multiples et variées : **cadastre, Plans Locaux d'Urbanisme,**

sentiers de randonnées, circuits vélo, cartes communales,... Ce sont aussi des photographies aériennes mises à jour régulièrement et de bonne qualité : 1 pixel = 20 cm de résolution sur le terrain.

Ce portail cartographique est également un outil pour :

- visualiser des données géographiques ;
- faire une recherche cadastrale simplifiée ;
- consulter les sentiers de randonnées du territoire et point d'accès à Internet ;
- enregistrer et imprimer des cartes.

Consultez les données et cartographies du territoire :
<http://cartes.bretagneromantique.fr>

ENVIRONNEMENT

Lutte contre le frelon asiatique

Un service commun entre les communes et la Communauté de communes a été mis en place en 2016 pour lutter contre le frelon asiatique. Cette espèce invasive présente à la fois un risque pour la santé publique (danger des piqûres en masse de frelons) et pour la biodiversité (le frelon étant un redoutable prédateur des abeilles). Le service assure la destruction des nids de frelons asiatiques, avec des prestataires référencés et formés au niveau départemental. Les interventions sont gratuites. Pour toute demande d'intervention, contactez votre mairie afin qu'un référent «frelon» se déplace sur site, confirme qu'il s'agit bien du frelon asiatique et déclenche une intervention.

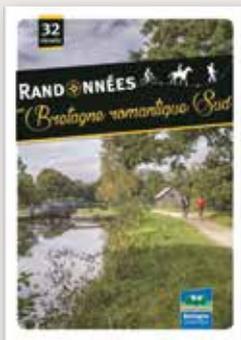
Programme de plantation des haies bocagères

Depuis 2000, la Communauté de communes Bretagne romantique agit en faveur de la restauration du paysage bocager en mettant gratuitement à disposition des particuliers des plants. Il s'agit d'essences locales et robustes d'arbres et arbustes. Depuis 2016, le programme se développe et propose en plus de la mise à disposition des plants un accompagnement personnalisé. Pour cela, la communauté de communes a sollicité le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Linon pour assurer toute l'organisation et l'animation du programme. Les inscriptions sont désormais ouvertes toute l'année. Un seul contact, le syndicat du Linon : 02 99 45 39 33 ou contact@bvlinon.fr. Un technicien spécialisé fera le point avec vous sur votre projet et analysera si oui ou non il peut bénéficier de plants gratuits.

Le Service Public pour l'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Depuis 2000, le SPANC est devenu un acteur incontournable dans la mise en place et la vérification des assainissements non collectifs. Que ce soit pour un projet de construction de maison individuelle, une rénovation, une mise en conformité ou la mise en vente d'une habitation, le SPANC intervient pour s'assurer que les projets ou les travaux respectent la réglementation en vigueur. Le SPANC vous conseille également dans vos démarches administratives. Sur la communauté de communes, 8000 foyers sont concernés ! Bon à savoir : - la vidange des fosses est obligatoirement assurée par un professionnel agréé ! - pour vendre une habitation équipée d'un assainissement autonome, vous devez joindre un diagnostic d'assainissement de moins de 3 ans. Seul le SPANC est habilité à effectuer ce contrôle. - des aides financières existent (écoprêt, subvention sous condition,...) : vous êtes peut-être concerné ! **N'hésitez pas à vous renseigner au 02 99 45 31 68 ou spanc@bretagneromantique.fr**

Les sentiers de randonnée



Un nouveau topo-guide vient de paraître ! Il recense 32 circuits pédestres présents sur 14 communes du Sud Bretagne romantique. Le topo-guide est disponible à l'Office de Tourisme de Combourg, à la Maison du Canal sur Hédé-Bazouges et au siège de la Communauté de communes. Il complète ainsi le topo-guide plus spécifique pour les communes Nord. Les deux topo-guides sont au prix de vente de 3 €. Vous pouvez également retrouver l'intégralité des circuits en ligne sur le site internet de la Communauté de communes !

La Communauté de communes assure l'entretien et le balisage des circuits. Ce sont plus de 422 km de sentiers qui sillonnent le territoire communautaire ! L'importance du réseau oblige nos services à programmer les interventions : c'est pourquoi certains circuits ne sont pas encore balisés complètement.

ESPACE ENTREPRISES

Calendrier des formations

■ CREATION / REPRISE

- **Prochaines réunions d'information (9h30-12h)** : Lundis 7 novembre et 5 décembre
- **Ateliers étude de marché (9h30-12h30)** : Lundis 14 novembre et 12 décembre
- **Ateliers budget prévisionnel (9h30-12h30)** : Mardis 22 novembre et 3 janvier 2017

■ STAGES & FORMATIONS

- **Comment trouver et fidéliser de nouveaux clients** : les jeudis 17 et 24 novembre (2 jours)
- **Gérer sa trésorerie pour assurer le développement de l'entreprise** : le vendredi 2 décembre (1 jour)
- **Gérer sa micro-entreprise** : les mardis 6 et 13 décembre (2 jours)

■ NOUVEAUTES 2016 : BUREAUTIQUE, INTERNET & MULTIMEDIA

- **Créer une page Facebook** : le lundi 7 Novembre (1 jour)
- **Créer le site internet de son entreprise avec Wordpress** : les mardis 8, 15, 22, 29 novembre et 6 décembre (5 jours)
- **Excel perfectionnement** : les jeudis 17 et 24 novembre (2 jours)

HABITAT

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est reconduite en 2017

Qui peut bénéficier de ces aides ?

Les propriétaires occupants, sous conditions de ressources, et propriétaires bailleurs privés. Dans tous les cas le logement doit avoir plus de 15 ans et être occupé à titre de résidence principale. Pour 2017, les barèmes ont été réajustés, ainsi 70 % de la population est éligible.

Les travaux concernés

- Economies d'énergie ou énergies renouvelables : double-vitrage, isolation, changement d'énergie de chauffage...
- Adaptation du logement aux handicaps et à la perte de mobilité : main-courante, adaptation salle de bains, rampe d'accès, monte-escalier...
- Mise aux normes de logements très dégradés.

Dans tous les cas, les travaux doivent être réalisés par des artisans (fourniture et pose) et ne doivent pas être commencés avant d'avoir eu l'accord des subventions.

Comment effectuer une demande ?

Rencontrer les conseillers du PACT HD 35, missionnés par la Communauté de communes, pour :

- vous renseigner sur les différentes aides possibles et les modalités ;
- obtenir des conseils techniques après une visite à votre domicile ;
- établir un plan de financement en tenant compte de vos apports personnels et ressources ;
- monter votre dossier de subvention et assurer son suivi.

Ces rencontres sont gratuites et sans engagement.

Des permanences, sans rendez-vous, sont organisées **tous les vendredis de 10h à 12h** à la Maison des Services (3 rue de la mairie à Combourg). Vous pouvez aussi prendre au **contact par téléphone au 0 800 400 702** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Pour une première rencontre avec le PACT HD 35, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition afin qu'ils puissent étudier votre demande.

CULTURE



Anima(ex)musica, un parcours entomo-ludique en Bretagne romantique

Exposition & ateliers en bibliothèques - Du jeudi 3 novembre au mercredi 14 décembre 2016

Imaginez des instruments de musique ne jouant plus, « morts » ou supposés comme tels, se métamorphoser et revenir à la vie sous forme d'arthropodes. Rendues vivantes, ces créatures s'animent au passage de visiteurs, leurs cris emplissant l'air d'une harmonieuse mélodie propre à chacune.

À l'origine de cet audacieux projet : l'Association Tout Reste A Faire constituée de 3 passionnés que sont Mathieu DESAILLY, graphiste-plasticien, Vincent GADRAS, constructeur-scénographe et David CHALMIN, musicien-compositeur.

Dispersées sur le territoire, les six créatures donnent à voir la face cachée des instruments, leurs structures internes, nous proposant une vision fantasmée des insectes parfois différente de notre imaginaire. Ce qui nous était invisible se déploie alors sous nos yeux, nous invitant à un tendre retour en enfance où nous observions, attentifs, ces créatures si petites.

Découvrez ces étranges créatures dans les bibliothèques de Dingé, Saint-Domineuc et Pleugueneuc, au sein de la médiathèque de Combourg, à l'École de musique du SIM à Tinténiac ainsi qu'au siège de la Communauté de communes à la Chapelle-aux-Filtzméens.

Des ateliers artistiques autour de cet univers sont proposés aux petits comme aux grands :

(*gratuit, sur inscription auprès des bibliothèques participantes*)

■ « **Cri cri tss tss, les insectes et leur chant** »

Peinture et bruitage

Comment c'est fait un insecte ? Des ailes, des pattes, une trompe, des antennes ?

Chacun invente et peint son insecte puis imagine son chant. Ateliers animés par AnneClaire Macé (ou) Anne Des Prairies, artistes plasticiennes De 3 à 6 ans – Durée 1h

■ « **Orchestroptère et autres créatures** »

Arts plastiques

Créatures imaginaires en collage et dessin à mi-chemin entre l'insecte et l'instrument de musique, à partir de photos, gravures et illustrations

Écriture

Description scientifique fantaisiste d'une créature imaginaire, à partir du vocabulaire des différentes parties des insectes et des instruments de musique

Ateliers animés par AnneClaire Macé (ou) Anne Des Prairies, artistes plasticiennes et Sève Laurent, auteur De 6 à 99 ans – Durée 2h

■ « **Muses d'insectes** »

Construction de sculptures musicales

Réalisation de petits insectes mobiles et musicaux à partir de matériaux de récupération.

Les sculptures sonores utiliseront les techniques des instruments monocorde : Harp bow, Diddley bow et d'instrument à vents rudimentaire : harmonica en papier, bâton de pluie, percussion à membrane.

Ateliers animés par Nicolas Guéguen, sculpteur A partir de 8 ans – Durée 2h

■ « **Fabriques sonores** »

Initiation et création sonore

Les participants seront invités à choisir des objets pour reproduire au mieux le son

des créatures de l'exposition Anima(ex)Musica. Polystyrène, carton, papier, ardoise, voix ... permettront le développement des Fabriques sonores

Ateliers animés par Denis Gente, plasticien sonore A partir de 4 ans – Durée 2h

CALENDRIER			
DATE	HEURE	NOM ATELIER	MÉDIATHÈQUE* BIBLIOTHÈQUE
SAM. 05 NOV.	10h30 > 11h30	CRRI. CRRI. TSS. TSS	MEILLAC*
SAM. 05 NOV.	14h00 > 16h00	MUSES D'INSECTES	TINTÉNIAC*
SAM. 19 NOV.	10h30 > 11h30	CRRI. CRRI. TSS. TSS	BONNEMAIN
SAM. 26 NOV.	10h00 > 12h00	MUSES D'INSECTES	ST-DOMINEUC
SAM. 26 NOV.	14h00 > 16h00	FABRIQUES SONORES	DINGÉ
SAM. 03 DÉC.	10h00 > 12h00	ORCHESTROPTÈRE...	CHAP. -AUX-FILTZ.
REN. 07 DÉC.	14h00 > 16h00	FABRIQUES SONORES	QUÉBRIAC
SAM. 10 DÉC.	10h00 > 12h00	MUSES D'INSECTES	PLEUGUENEUC
SAM. 10 DÉC.	11h00 > 17h00	FABRIQUES SONORES	COMBOURG*

Pour en savoir plus : www.bretagneromantique.fr

LES ANIMATIONS EN BIBLIOTHÈQUES

Les Biblilud

Venez jouer en bibliothèque ! Vous découvrirez à chaque permanence de la ludothèque Au Bois des Ludes une centaine de jeux, à consommer sur place ou à emprunter.

Contact : auboisdesludes@wanadoo.fr / 02 99 54 98 99

Calendrier

- **Bibliothèque de Bonnemain** : Samedi des semaines impaires, de 10h30 à 12h 29 octobre, 12 novembre, 26 novembre, 10 décembre
- **Bibliothèque de Dingé** : Samedi de la première semaine paire du mois, de 10h30 à 12h 05 novembre, 03 décembre
- **Bibliothèque de Pleugueneuc** : Vendredi des semaines impaires, de 17h30 à 19h 28 octobre, 18 novembre, 25 novembre, 9 décembre

Atelier d'écriture avec Louis Hautefort

Jeune auteur et animateur d'atelier chevronné, Louis Hautefort vous invite à partager un moment de récréation et d'invention au travers de l'écriture. *Gratuit*

Calendrier

- **Samedi 05 novembre, à 10h** : bibliothèque de La Baussaine
- **Samedi 05 novembre, à 14h** : bibliothèque de Québriac
- **Samedi 12 novembre, à 10h** : bibliothèque de Hédé-Bazouges
- **Samedi 19 novembre, à 10h** : bibliothèque de Pleugueneuc
- **Samedi 19 novembre, à 14h** : bibliothèque de Dingé
- **Samedi 26 novembre, à 14h** : médiathèque de Combourg
- **Samedi 03 décembre, à 10h** : bibliothèque de Saint-Domineuc

Les Ludolire

Ludolire, c'est un temps de lectures et de jeux autour d'une thématique, à partager en famille dès 3 ans dans vos bibliothèques et médiathèques. *Gratuit*

Calendrier

OCTOBRE

- **Samedi 22 à 16h** : bibliothèque de Dingé
- **Mercredi 26 à 10h30** : bibliothèque de Meillac
- **Mercredi 26 à 16h** : bibliothèque de Hédé-Bazouges
- **Samedi 29 à 10h30** : bibliothèque de La Chapelle-aux-Filtzméens
- **Samedi 29 à 14h30** : bibliothèque de Lanhélin

NOVEMBRE

- **Mercredi 02 à 10h30** : médiathèque de Tinténiac
- **Samedi 05 à 10h30** : bibliothèque de Pleugueneuc
- **Samedi 19 à 10h30** : bibliothèque de Saint-Thual
- **Samedi 26 à 10h30** : médiathèque de Tinténiac
- **Samedi 26 à 16h** : bibliothèque de Dingé

DECEMBRE

- **Samedi 03 à 10h30** : bibliothèque de Saint-Pierre-de-Plesguen
- **Samedi 10 à 10h30** : bibliothèque de Saint-Domineuc
- **Samedi 17 à 10h45** : bibliothèque de La Baussaine

Ateliers d'écriture avec Lou Raoul

Accueillie en résidence au sein d'une école du territoire, l'auteure et plasticienne animera aussi des ateliers tout public les mercredis de 18h à 20h.

Calendrier

- Médiathèque de Tinténiac 30 novembre et 7 décembre 2016
- Bibliothèque de La Baussaine : 18 et 25 janvier 2017
- Bibliothèque de Saint-Thual : 1er et 8 février 2017

Gratuit (pour ado-adultes)

Plus d'information sur : <http://residenceartistique.bretagneromantique.fr>.

Piscine de la Bretagne romantique :

Le point sur le projet de restructuration et d'extension

Construite en 1967 et rénovée une première fois en 1994, la piscine de la Bretagne romantique va être modernisée et transformée d'ici le printemps 2019.

Le projet architectural a pour objectif de **doubler la surface de natation**. D'une surface couverte de 1 068 m², la piscine atteindra 2 232 m² avec un bassin extérieur de 250 m².

Le futur bâtiment accueillera un bassin sportif de 25m de long muni de 5 couloirs, une pataugeoire de 33 m², un bassin d'apprentissage et ludique ainsi qu'un **espace de bien-être** : sauna, hammam et jacuzzi. Des gradins d'une capacité de 105 places assises permettront de recevoir le public lors des **compétitions départementales et/ou régionales**, l'équipement étant calibré pour ces événements.

L'extérieur sera muni d'un pentagloss de 3 pistes de 23 m, d'un solarium, ainsi que d'un bassin nordique et estival de 25 m de long, muni, lui aussi, de 5 couloirs. Chauffé il permettra un fonctionnement tout au long de l'année.

Un sas et une rivière de liaison permettront aux nageurs de passer d'un espace à l'autre.

L'atout fort du projet retenu, est le **maintien de l'ouverture de la piscine durant toute la durée des travaux**. Les travaux commenceront en décembre 2016 pour une durée de 29 mois et se diviseront en 3 phases :

- **Phase 1 : Préparation de l'extension** Du 1er décembre 2016 au 31 juillet 2017 (8 mois)
- **Phase 2 : Construction de l'extension du centre** : bassin sportif, bassin d'apprentissage et ludique, la pataugeoire, l'accueil et les vestiaires et espace bien-être. Du 1er août 2017 au 29 novembre 2018 (16 mois)
- **Phase 3 : Réalisation des équipements extérieurs** : bassin nordique, pentagloss et solarium. Du 13 décembre 2018 au 30 avril 2019 (5 mois)

Une ouverture complète du nouveau centre est prévue au 1er trimestre 2019.



Images de synthèse fait par l'architecte. Eiffage construction Ille-et-Vilaine, Berthomieu-Bissery-Mingui architectes associés, Engie Cofey, Ethis, Exterimmo

Un Partenariat Public Privé :

Pour ce projet, la Communauté de communes (CdC) a choisi de mettre en place un Partenariat Public Privé.

Celui-ci associe la Bretagne romantique à un partenaire privé à travers un contrat. Le partenaire est en charge de la construction, de la gestion, de l'entretien et de la maintenance du centre aquatique pour la durée du contrat ; **l'exploitation (gestion du personnel, tarifs, activités...) reste gérée par la CdC.**

Le contrat garantit les délais de livraison et les objectifs de performance énergétique ainsi que la maîtrise du coût.

Par ce procédé, les élus de la Bretagne romantique ont fait le choix **d'un coût maîtrisé, d'une garantie des délais de livraison, d'objectifs de performance énergétique**, et de disposer au terme du contrat, d'un équipement toujours adapté, moderne et performant. En effet, ce dernier est **restitué à l'état neuf à échéance du contrat, au bout de 20 ans.**

Le candidat retenu :

Après un an de dialogue avec 3 candidats, la CdC a choisi de retenir le cabinet Exterimmo pour la qualité du projet présenté. Il est accompagné des partenaires suivants :

- Architectes Associés Berthomieu-Bissery-Mingui
- EIFFAGE Construction ILLE-ET-VILAINE
- ENGIE Cofely
- ETHIS
- La Caisse des dépôts et consignation

Le Budget et les partenaires financiers :

Le projet représente un investissement de près de 15 millions € sur 20 ans, soit 9 millions € pour la construction et 6 millions € pour les travaux de maintenance, les grosses réparations et les frais de gestion de l'équipement. Il a reçu des subventions du Conseil départemental (1 938 895 €) et de la Région (645 000€). Le contrat de



partenariat se traduira par le versement d'un loyer annuel au partenaire privé d'un montant moyen de 740 000 €.

Un long travail de réflexion a été mené en amont de ce projet par le conseil communautaire, aidé du cabinet H2O et du comité de pilotage au sein duquel la commune de Meillac était très impliquée. Ce comité était composé du Président, André Lefeuvre, des Vice-Présidents, Michel Vannier et Joël Le Besco ainsi que de Mr le Maire de Meillac, Georges Dumas et a permis de définir le projet.



SMICTOM d'Ille et Rance

DU NOUVEAU DANS LA COLLECTE DE
VOS DÉCHETS

A partir du 1^{er} janvier 2017, le calendrier de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables évolue.

Les changements mis en place vont permettre d'optimiser les moyens matériels dans le cadre du projet de fusion avec le SMICTOM des Forêts.

En effet, le 27 juin dernier, les délégués des deux territoires se sont prononcés favorablement pour le projet de fusion entre les deux collectivités.

Afin de maintenir un service optimal à la population et de pérenniser la structure, des changements et des mutualisations sont indispensables. Des changements d'organisation mais un service inchangé.

La collecte se fera désormais en 2 temps, le matin de 5h30 à 13h30 et la nuit de 20h à 4h30. Cependant la qualité de service reste inchangée. Vos ordures ménagères seront toujours ramassées 1 fois par semaine et vos déchets recyclables 1 fois tous les 15 jours. La consigne reste également la même, vous devez sortir votre poubelle la veille au soir.

Dorénavant, le jour de collecte des ordures ménagères sur MEILLAC se fera **le mardi** et le ramassage de vos déchets recyclables se fera toujours 1 fois tous les 15 jours **le lundi**.

Cependant pour certains villages : « Le Plessis Margat », « Le Bignon », « La Sédouinière », « Le Parc », « Les Rochers Blancs », la collecte des ordures ménagères s'effectuera **le lundi** et le ramassage de vos déchets recyclables se fera toujours 1 fois tous les 15 jours **le lundi**

Pour les autres villages : « Les Rochers Monniers », « Le Bourgneuf », « Le Moulin du Haut Bourgneuf », « L'Épine du Réhée », « La Mussière », « Le Moulin du Bas Bourgneuf », « La Ville Ory », « Le Derotée », « La Fosse », « La Drolonnerie », « La Cocharrière », « Le Bourgée », « La Ville Hamon », « Le Rocher Roland », « Les Barres », « La Hunaudière », « La Boulais », « La Guilmoterie », « Les Planches », la collecte des ordures ménagères se fera **le mardi** et le ramassage de vos déchets recyclables se fera toujours 1 fois tous les 15 jours **le lundi**

Un calendrier du tri sélectif sera disponible en Mairie pour le 1^{er} janvier 2017.

Le SMICTOM prépare l'avenir. Grâce à ces changements, le SMICTOM met tout en œuvre pour maintenir le coût de la redevance tout en conservant la qualité de service dont bénéficient les habitants des 37 communes du territoire.



L'état civil

(du 01/06/2016 au 30/11/2016)

NAISSANCES

RELLIER QUINIOU June,	née le 11 Juin
LE YAOUANQ Ambre,	née le 21 Juin
POMMEREUL Marceau,	né le 02 Juillet
CADIOU Anouk,	née le 04 Juillet
COLLOMB LEGROS Eliott,	né le 11 Juillet
FAURE GESSET Gabriel,	né le 23 Juillet
LEBRET Raphaël,	né le 02 Août
JUMEL Mya,	née le 09 Août
TABELLION Théo,	né le 22 Août
LABBE Léane,	née le 09 Septembre
DE CASENEUVE LEMOULT Henri,	né le 12 Septembre
BELLIARD Luis,	né le 15 Octobre
DELAUNAY Shayna,	née le 02 Novembre
LAMY LE MAIN Skyla,	née le 07 Novembre
BOURGEAULT Inès,	née le 11 Novembre
LELOUP Manon,	née le 16 Novembre
LEGENDRE Paul,	né le 26 Novembre

MARIAGES

LE ROUZÈS Loïc et DUCHESNE Patricia,	le 02 Juillet
PLIHON Jonathan et DUFOREST Nadège,	le 06 Août
LEVREL Jean-Luc et DAUGAN Catherine,	le 03 Septembre

DÉCÈS

MÉRIL Jean-Yves,	décédé le 28 Juin
ELLUARD Alain,	décédé le 02 Septembre
GENTIL Marie Veuve DOREL,	décédée le 16 Septembre
DELESNE René,	décédé le 25 Octobre
ANNAIX Patrick,	décédé le 14 Novembre

100% Meillac - L'info qui nous rassemble. Bulletin municipal de la Ville de Meillac.
Rédaction : Commission communication. Crédits photos : Mairie de Meillac et Eric Goron.
Création, réalisation et impression : Imprimerie de l'Horloge - 22100 LANVALLAY
Tél. 02 96 39 12 26. Tirage : 830 exemplaires. Distribution : La Poste.

Histoire et Patrimoine

Paléo sidérurgie

La région de Meillac a connu durant le moyen âge, une activité sidérurgique importante. Il ne reste de cette occupation que quelques traces difficilement observables sauf pour un archéologue averti qui sera reconnaître dans un morceau de caillou soit une scorie, un « rognon » de minerai riche en hydroxyde de fer, ou un morceau de paroi de four.

Avec un peu de chance, vous pouvez encore trouver un fond de foyer. C'est un gros morceau de reste de fonderie qui s'accumulait au fond du four après plusieurs utilisations. Les fours, assez sommaires, étaient constitués d'argile et de forme arrondie.



Fond de foyer

Après avoir trouvé suffisamment de minerai dans les environs, soit à même le sol, soit après avoir creusé des fosses peu profondes, les « ferrons » grillaient ce minerai à four ouvert pour le réduire et faciliter l'extraction du fer. Cette phase, largement méconnue, est la phase dite d'épuration, située entre la production du métal proprement dite et la forge de fabrication.

Au minerai était ajouté un peu de calcaire qui provenait du Quiou et qui améliorait la qualité du fer le débarrassant de la silice. Une fois le minerai broyé il était disposé dans le four en alternance avec le charbon de bois, probablement fabriqué sur place.



Scorie

En plus des quelques vestiges disséminés dans les champs, il est possible de trouver des traces de cette industrie dans la toponymie locale (noms de parcelles et de lieux dits). De nombreux hameaux et champs meillacois portent un nom en rapport avec cette activité humaine, comme par exemple : Fersac, Ferdu, les Loges de Pirieuc, la Fosse, Les forges, La Grande Ferrière, La Petite Ferrière.



Parois de fours

Amis promeneurs, agriculteurs, ouvrez l'œil, vous pouvez à tout moment voir ressurgir ce passé sidérurgique sur notre commune !

Les classes 6

